

MIOS

INFOS

Printemps 2011



Mios
Naturalement

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS



Des cartes postales de Mios sont en vente à l'office de tourisme et au camping municipal.

Myosotis
 Marie-Pierre et Bernard MONERIE
 Création et Transmission florales

DELIAZ COLIS

Livraisons

05 56 26 68 40
 8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

CENTRE Mios
EQUESTRE

☎ 05.56.26.43.60 - 06.61.18.43.60

ROUMEGOUX & GILLES
 L'ENDROIT DE LA MODE

-15€

BON DE RÉDUCTION
 Valable jusqu'au 7 mai 2011 inclus*

* A valoir sur un montant d'achat minimum de 100 € et à utiliser en une seule fois.

GRADIGNAN CENTRE
ROCADE SORTIE 16

Miossaises, Miossais,

Puisque mis en cause dans le journal de l'association politique, Mios 3 D, je me vois contraint d'apporter quelques réponses et précisions.

Tout d'abord, heureusement que l'éditorial précise la signification de Mios 3 D. En effet, à la lecture de ce journal, on aurait pu penser à une autre signification comme par exemple « Dynamique de Désinformation et de Dénigrement ».

Les permis de construire

En zone d'assainissement collectif, ils font l'objet actuellement d'un avis défavorable de la part des services de l'Etat. Cependant, il est faux de dire que le premier magistrat de votre commune a été rappelé plusieurs fois à l'ordre par le Préfet. Je n'ai jamais reçu de courrier de Monsieur le Préfet et pour cause, la commune n'a pas la compétence de l'assainissement collectif. C'est le Syndicat des Eaux Salles/Mios.

La station d'épuration

Il est inexact de parler de défaut de système d'épuration et encore plus d'affirmer que notre station continuera de fonctionner en sur-capacité et donc de polluer les milieux naturels.

Mensonge : un rapport de contrôle établi par les services de la Police de l'Eau en date du 5 octobre 2010 précise : « Le système d'assainissement de Mios est conforme en collecte, traitement et performance au titre de la directive européenne Eaux Résiduaires Urbaines et au titre de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007. Les rendements épuratoires sont supérieurs aux rendements imposés par la réglementation malgré les charges importantes en entrée de station ».

Nous n'avons pas attendu la mise en demeure du Préfet pour agir. Personnellement, je me suis préoccupé de la maîtrise foncière nécessaire à l'agrandissement de notre station dès le mois de novembre 2009. Des sondages de sol ont été réalisés par le Syndicat à cette époque.

La vérité : un dossier en cours de réalisation doit être déposé sans tarder ce qui permettra de lever les contraintes actuelles.

Un collège à Mios

Nous sommes toujours prêts à accueillir un tel établissement sur notre territoire. Malheureusement, la commune n'a pas la compétence dans ce domaine. Seul, le Conseil Général prend la décision d'investir ou non. À la demande de notre Conseiller Général, j'ai adressé un plan cadastral montrant l'espace réservé à un collège dans notre ZAC. Les terrains nécessaires, 3 ha 40, sont maîtrisés par l'aménageur contrairement à ce que prétend Mios 3 D. Un mensonge de plus de la part de cette association.

Proposer une alternative (un plan B) fait preuve d'irresponsabilité. Si nous devons avoir un collège, il se fera dans la ZAC et pas ailleurs. Encore une fois, la décision est politique et appartient au Conseil Général.

La ZAC du Parc du Val de l'Eyre

Je ne m'étendrai pas sur le sujet. Tout le monde a bien compris que Mios 3 D y est opposé tout simplement parce que c'est un bon projet qui n'est pas le leur. D'ailleurs, quel est leur projet ?

Une autre précision : l'exonération de la taxe locale d'équipement est une obligation légale dans une ZAC où l'aménageur contribue au financement d'équipements publics. Cette taxe va d'ailleurs disparaître cette année en vertu de la loi du 29 décembre 2010.

Pourquoi reprocher au Maire d'avoir refusé de transmettre une copie du projet ZAC alors que manifestement Mios 3 D n'a pas eu de difficulté à l'obtenir ?

La mise à disposition des salles communales

Le conseil municipal a été unanime pour faire la différence entre les associations de bénévoles qui animent notre cité avec une vraie dynamique et une association politique dont on peut se demander ce qu'elle apporte à la collectivité.

Alors Monsieur Pain, arrêtez de critiquer systématiquement ! Cela vous dessert. Ce que les Miossais attendent, ce sont des propositions.

Avec mes amitiés,



François Cazis,
Maire de Mios



SOMMAIRE

AGENDA.....	P.4
EN BREF.....	P.5
ZOOM SUR.....	P.6
ENFANCE JEUNESSE.....	P.9
NOUVEAU À MIOS.....	P.10
SPORT & VIE ASSOCIATIVE..	P.12
CONSEILS DE QUARTIERS..	P.15
COMITÉ DE JUMELAGE..	P.16
QUESTION TECHNIQUE..	P.17
ESPACES VERTS.....	P.18
TRIBUNE.....	P.19

AGENDA

AVRIL

VENDREDI 8 AVRIL

Mios chante et danse

Salle des fêtes de Mios bourg
21h00

Avec la participation des associations :

*Olizamba
Sud Guitare
Les Diamants de l'Orient
Musique Sud Américaine
Country Music & Dance
Lous Cansouns*

*Entrée : adultes 5 €,
gratuit pour les moins de 14 ans*

SAMEDI 16 AVRIL

Portes ouvertes du C.I.F.L.

Salle des fêtes de Lacanau de Mios
10h00 - 18h00 (cf. p. 14)

MERCREDI 27 AVRIL

2^{ème} réunion publique Quartier Lacanau de Mios

Salle des fêtes de Lacanau de Mios
21h00



VENDREDI 29 AVRIL

"L'amour foot"

par la troupe du Rideau Rouge
Salle des fêtes de Mios bourg
21h00 (cf. p. 12)

ENTRÉE
GRATUITE

MAI

DIMANCHE 1^{ER} MAI

17^{ème} brocante & vide-greniers

Place de l'église à Lacanau de Mios
8h00 - 18h00

Buvette et restauration sur place.

Inscriptions

05.57.71.10.61 ou 05.57.71.86.90

MARDI 3 MAI

2^{ème} réunion publique Quartier Mios Est

Salle de réunion
21h00

DIMANCHE 8 MAI

Cérémonies commémoratives

Monuments aux morts
Mios bourg et Lacanau de Mios

MARDI 10 MAI

2^{ème} réunion publique Quartier Mios Ouest

Salle de réunion
21h00

MARDI 17 MAI

2^{ème} réunion publique Quartier Lillet

Salle de réunion
21h00

MARDI 24 MAI

2^{ème} réunion publique Quartier Rive Gauche

Salle de réunion
21h00

VENDREDI 27 MAI

Exposition Station La Fayette

Salle des fêtes de Mios bourg

(cf. p. 8)

JUIN

SAMEDI 18 JUIN

Musique en Fête

Place Dominique Mayonnade
19h30 (cf. p. 8)

Remerciement à un inconnu ...

Dans la précipitation du départ qui devait déboucher sur l'achat d'un véhicule d'occasion, nous perdons une enveloppe et son contenu, un peu plus de 4000 euros en espèces. Nous sommes anéantis !

Le lendemain de cette mésaventure, un inconnu se présente à notre domicile. Il a déjà interrogé nos voisins et nous demande si nous avons perdu quelque chose. Après avoir détaillé l'enveloppe et son contenu, très simplement, il nous remet notre argent et s'en va. Nous sommes tellement sous le choc de l'émotion que nous oublions de lui demander son nom.

Aujourd'hui, en lisant cet article, nous savons qu'il se reconnaîtra. Nous aimerions tant qu'il se manifeste auprès de la mairie afin que nous puissions le remercier à la hauteur de son geste. Grâce à lui, "notre sauveur", nous avons pu réaliser notre projet.

Toute la famille le remercie chaleureusement pour son honnêteté.

Deux sœurs engagées dans le Trophée Roses des Sables

Outre le défi personnel de se surpasser physiquement et mentalement, ce sont les caractéristiques particulières du Trophée des Sables qui ont décidé Amanda Sempé et Carine Pittié, Miossaise et Biscarrossaise, à s'inscrire au rallye.

En effet, une action humanitaire à destination des enfants du sud Maroc et une compétition accessible à toutes ont convaincu définitivement les deux sœurs à franchir le pas.

L'aventure 100 % féminine est une course d'orientation, sans notion de vitesse, dont l'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book, d'une carte et d'une boussole. Course authentique à l'ancienne, avec franchissement de dunes sans oublier le célèbre marathon de deux jours et une nuit en autonomie totale en plein désert, les équipes se retrouvent le soir dans un bivouac organisé.

De Bordeaux à Marrakech, du 6 au 16 octobre prochain, les concurrentes du rallye, appelées *Les Roses*, parcourront 6000 km.

Souhaitons-leur bonne chance !

Pour être totalement transparentes financièrement vis-à-vis de leurs partenaires et sponsors, elles ont créé l'association *Roses & Cie*.

Résolument motivées, elles entendent mettre tout en œuvre, avec votre soutien, pour être sur la ligne de départ, le 6 octobre prochain.

Contacts :

Site Internet : <http://trophee-roses-des-sables.net>

Blog des Roses & Cie : <http://rosescie.trophee->



Amanda Sempé et Carine Pittié



11 novembre 2010 : un jour mémorable à Mios



Monsieur Fernand Baudvin a reçu la Légion d'Honneur.

« 92 ans ont passé. Et plus personne pour dire : J'étais là », déclare Monsieur Le Maire.

Le 11 novembre dernier, les Miossais et les autorités civiles et militaires se sont réunis au pied des monuments aux morts à Lacanau de Mios puis à Mios, pour célébrer ce jour de commémoration nationale. Après la lecture du message du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants et le dépôt de gerbes, la chorale *Lous Cansouns* a chanté « La Marseillaise » et « l'Hymne Européen ». Un office religieux en l'église Saint-Martin avait précédé cette cérémonie.

Le Général Pichard représentant la section ONM du Bassin, le

Général des pompiers Martial ainsi que Monsieur Chapuis représentant la section de la Légion d'Honneur du Bassin d'Arcachon assistaient à la cérémonie. **A cette occasion, Monsieur l'ambassadeur Alain Pierret a décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur Monsieur Fernand Baudvin pour ses états de services à l'armée où il effectuait son service militaire dans les sapeurs-pompiers de Paris pendant la guerre 39-45.**

La cérémonie s'est achevée par les discours de Monsieur François Cazis, Maire de Mios, et de Monsieur Jacques Noailles, Président du *Comité d'Entente des Anciens Combattants*. Un vin d'honneur a clôturé l'événement à la salle des fêtes du bourg.

Rentrée scolaire 2011/2012

Inscriptions et admissions à partir du 4 avril 2011

Inscriptions :

- en mairie de Mios et de Lacanau de Mios, du lundi au vendredi (8h30/12h00 et 13h30/17h00), muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. En cas de séparation des parents, fournir également le jugement relatif à la garde des enfants.

Admissions :

- auprès des directeurs et directrices d'écoles, sur rendez-vous, muni :
 - du livret de famille,
 - du certificat de radiation dans le cas d'un changement d'école.

ZOOM SUR ...

La solidarité

La chronique de l'Ivoirien

Chapitre II

L'histoire de l'Ivoirien continue... Il poursuit son chemin, son chemin pour aider les autres comme il l'a toujours fait et son chemin... tout simplement et presque librement puisque, depuis le 28 novembre 2010, il est accompagné de son chien, Khiara, remis gratuitement par le *centre Aliénor*, école des chiens-guides située à Mérignac. Mais quel est le parcours de ces chiens qui rendent aux handicapés visuels leur identité et leur intégration dans la société ?

Au *centre Aliénor*, le cursus complet est assuré par un personnel hautement qualifié dans une structure parfaitement adaptée. L'école a créé son propre élevage de labradors et a acquis une certaine notoriété dans le monde des retrievers.

Le chiot naît dans la nursery de l'école où pendant 8 semaines il est soumis à un programme d'éveil sous surveillance constante. A l'issue de cette période, il est confié à une famille d'accueil recrutée et formée selon un programme bien défini. Celle-ci doit avec beaucoup d'amour, faire d'un chiot turbulent, un chien équilibré, calme et obéissant. S'il est déclaré bon pour le service, après avoir franchi avec succès des tests comportementaux et médicaux, il revient à l'école. Pendant six mois, il est pris en charge par



Crédit photo : Centre Aliénor, école de chiens guides

un éducateur qui lui inculque le savoir-faire d'un chien guide avec pour seuls outils de travail la voix et la caresse. Il devient ainsi "le bon chien pour la bonne personne" comme l'affirme la devise de l'école. Après une ultime évaluation, il est attribué à un handicapé visuel.

La grande aventure commence alors pour le mal ou non voyant, qui connaît la griserie de la première sortie tout seul avec son chien guide.

L'Ivoirien voulait par le biais du Mios Infos redonner confiance aux malvoyants et les inviter à le contacter.

Il remercie les familles miossaises et plus particulièrement Madame Villain et Monsieur Pédemay qui accueillent des labradors.

Et nous, nous te remercions Bernard de nous avoir permis, avec ton inébranlable joie de vivre, de prendre conscience du handicap.



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales, à la Mission locale et au conseil municipal des jeunes

Bien que l'Ivoirien puisse désormais se promener seul dans Mios, il recherche une personne avec du temps libre pour de la lecture (livres, revues,...) et des sorties hors de Mios (promenades, magasins,...).

Rappels

- Le *centre Aliénor* a besoin de multiplier par 3 le nombre de ses donateurs pour continuer sa mission. Tous les dons sont les bienvenus.

Contact n° vert 0800 944 924.

- Toutes les personnes concernées par un handicap visuel ou désireuses d'aider l'Ivoirien peuvent se rapprocher du CCAS pour être mises en contact avec lui.

CCAS ☎ 05.57.17.10.41



Bernard Dubaquier et Khiara

Aide à domicile

Deux nouveaux services d'aide à domicile ont vu le jour sur notre commune :

- **LD à domicile** vous propose des services de qualité en fonction de vos besoins.

☎ 06.64.77.65.34

☎ 05.56.26.28.63

laetitia.charlet@yahoo.com

- **Valérie Dussaule** : aide-soignante diplômée

☎ 05.56.26.66.15

☎ 06.17.94.27.88

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.



Les personnes âgées

La filière gériatrique du centre hospitalier d'Arcachon complète son offre de soins aux personnes âgées par l'ouverture d'une consultation d'Evaluation Gériatrique Standardisée (E.G.S). Elle concerne toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, particulièrement fragiles (isolement, perte d'autonomie, aggravation de leur état de santé) ou atteintes d'une pathologie grave (cancer...).

Renseignements
du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00
Centre hospitalier d'Arcachon
Service EGS
☎ 05.57.52.95.29

Nouveau service santé



L'ÉQUILIBRE SE CONSTRUIT CHAQUE JOUR.

La CPAM de la Gironde a mis en place un nouveau service santé pour aider les patients diabétiques à mieux vivre avec leur maladie. Dénommé Sophia, ce service propose un accompagnement personnalisé adapté à chaque patient. Celui-ci dispose d'outils pratiques (journal, brochures...) et d'une ligne téléphonique privilégiée reliée à un infirmier-conseiller spécialisé.

Ce service est proposé aux patients majeurs atteints de dia-

bète de type 1 ou 2, pris en charge à 100 % par la CPAM au titre d'une Affection de Longue Durée (ALD).

Sophia est un service gratuit. Les patients diabétiques concernés seront directement contactés par courrier par la CPAM.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter au site Internet
www.sophia-infoservice.fr

Marché de Noël

Rappelons que c'est à l'initiative du conseil municipal de jeunes que les bénéfices du marché de Noël organisé par l'Elan Mioissais sont reversés à une association caritative.

Depuis 2 ans, ces bénéfices proviennent des sommes encaissées dans la plus grande transparence au titre des locations de stands des exposants, déduction faite du coût de l'animation destinée aux enfants.

Dès sa création et jusqu'à 2008, ces sommes récupérées avaient été reversées au C.C.A.S.

En 2009, le conseil municipal de jeunes a pensé qu'il convenait de faire don de ce bénéfice à l'association caritative *Les Liens du Cœur* afin d'alterner ainsi les bénéficiaires.

En 2010, l'Elan Mioissais a eu le grand plaisir de remettre officiellement au C.C.A.S un chèque de 510 € lors d'une manifestation amicale à laquelle assistaient le maire, François Cazis, Monique Mano, adjointe aux affaires sociales et plusieurs membres du conseil municipal, du CCAS et de l'Elan Mioissais réunis autour d'un verre de l'amitié.



Caf pratique



Pour toute question sur les prestations versées par la Caf, composez désormais ☎ 0810 25 33 10

Ce changement de numérotation offre l'accès aux mêmes services que précédemment mais au prix d'un appel local.

La culture



Monique Marenzoni

7^{ème} adjointe au maire

déléguée à la culture
et aux conseils de quartier

Exposition projet culturel jeunesse



Comme chaque année, la municipalité a financé un projet culturel jeunesse qui permet de fédérer les écoles de la ville autour d'un thème commun. En 2011, les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) ont travaillé sur le thème choisi par les enseignants, « les traces ».

Les œuvres des écoliers ont été exposées dans la salle des fêtes, le samedi 2 avril.

Exposition *La Fayette*

Le 27 mai prochain, de 10h00 à 20h00, à la salle des fêtes de Mios-bourg, une exposition retracera la vie de *la station La Fayette* installée à Croix d'Hins en 1920. Elle fut à cette époque la plus importante du monde avec 8 pylônes de 250 m de hauteur. Construite par les Américains pour relier par T.S.F l'Europe aux Etats-Unis, par antenne nappe, elle couvrait une surface de 1200 m sur 400.

Elle deviendra par la suite *Bordeaux La Fayette* et comptera de nombreux émetteurs. C'est de cette station, entre autres, que fut émis le fameux message du Maréchal Pétain en 1940 : « C'est le cœur serré que je demande aux forces combattantes armées... ». Le gouvernement de la France était alors replié à Bordeaux. Les Allemands, durant l'occupation, utilisèrent ces immenses antennes pour correspondre avec leurs sous-marins.

En 1944, lors de leur départ, les Allemands dynamitèrent toute la station.

Mios pour Tous

Musique en fête

Cette année, Mios fêtera la musique le samedi 18 juin, à partir de 19h30, place Dominique Mayonnade.

Rock, percussions, chorales, ... tous seront là dans un seul but : partager avec vous leur passion pour la musique. Se succéderont ainsi sur scène différents styles musicaux. Venez nombreux !

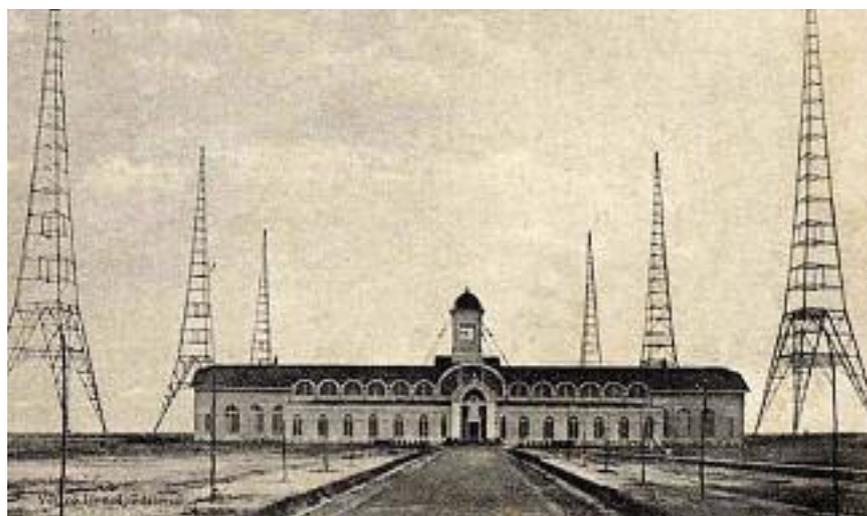
Musique en fête, c'est aussi le jour où la scène est ouverte à toutes et à tous. Musiciens, chanteurs, simples débutants ou artistes confirmés, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir vous produire.

Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, contactez l'office de tourisme avant le 29 avril :

☎ 05.56.26.63.00

office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Buvette et restauration sur place





Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication

Vacances de Pâques spéciale 11/15 ans

Les villes de Marcheprime et de Mios, en partenariat avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde organisent avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans, un séjour bike and fun et une semaine de sports vacances.

● Du 11 au 15 avril : véritable raid sportif, le séjour bike and fun permettra à six adolescents de découvrir le bassin d'Arcachon en canoë et à vélo durant 5 jours et 4 nuits. Le départ est prévu à Mios, direction Arès par le sentier du littoral à destination du lac de Lacanau. L'encadrement est assuré par une équipe d'animation qualifiée et polyvalente.

● Du 18 au 22 avril, de nombreuses activités seront proposées aux adolescents pendant la semaine sports vacances :

- ☞ le matin : football ;
- ☞ l'après-midi : badminton, canoë, tennis de table, patins à glace ;
- ☞ une rencontre avec les Girondins de Bordeaux et un tournoi inter-sports vacances sont également programmés.

N'oubliez pas de faire vos réservations pour les vacances de Pâques pour les 3/6 ans et 7/14 ans. Concernant les grandes vacances, les dossiers 2011/2012 seront distribués au mois de mai et les inscriptions seront prises par les ALSH de l'été à partir de début juin avec un dossier complet à rapporter directement au service jeunesse.

Attention les places sont limitées !

Forum Jobs d'Eté A vos marques, prêts, travaillez !

Quel emploi choisir ? Où trouver des annonces ? Comment rédiger un CV, une lettre de motivation ? Quels sont les droits et les devoirs de chacun ?

Organisées dans toute la France, sous le haut patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports, les « Journées Jobs d'Eté » tenteront de répondre à toutes ces interrogations.

En 2011, le *forum Jobs d'Eté* sera organisé par la ville de Mios au gymnase, le samedi 16 avril entre 10h00 et 17h00.

Comme les années précédentes,

il donnera l'occasion aux structures Information Jeunesse des villes de Biganos, Marcheprime, Salles et Mios de réunir leurs compétences.

En 2010, 350 jeunes ont visité le forum et 581 offres d'emploi ont été proposées.

Cette année encore, de nombreuses offres seront proposées aux jeunes dans des secteurs aussi variés que le commerce, l'hôtellerie, la restauration, l'animation, le tourisme, les travaux agricoles...

Différentes entreprises seront présentes et des structures associa-

tives expliqueront leurs missions à ceux qui n'accéderont pas à un emploi saisonnier par le biais des bons plans vacances jeunes. Grâce à un affichage plus élargi des offres d'emploi, la recherche d'un job d'été s'étendra au plan national et européen.

Parallèlement, des ateliers de techniques de recherche d'emploi traiteront des thèmes différents : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, préparation d'un entretien d'embauche...

Un *Guide Jobs d'Eté* sera diffusé gratuitement dès le 16 avril.

Renseignement auprès du Point Information Jeunesse
Amaud Lalanne/ Stéphanie Sanchez

☎ 05.56.26.63.30

Pij.mios@orange.fr

Le RAM

Relais Assistantes Maternelles

Voici les nouveaux horaires d'ouverture du RAM municipalisé depuis le 1^{er} janvier 2011.

Mardi : 9h00 - 13h00 ; 13h30 - 14h30

Jeudi : 9h00 - 13h00 ; 13h30 - 18h30

L'animatrice du RAM, Céline Chollet, propose aux assistantes maternelles plusieurs activités :

- ◆ un atelier lecture à la bibliothèque municipale un mardi sur deux de 9h00 à 10h00 ;
- ◆ un atelier motricité au dojo le mardi de 10h30 à 11h30 ;
- ◆ un atelier d'éveil au RAM le jeudi matin de 9h30 à 11h00.

Ce dernier atelier, auquel il faut s'inscrire préalablement, propose des jeux de transvasement, des chansons, des histoires, des activités manuelles...

Pour rencontrer l'animatrice, il faut prendre rendez-vous l'après-midi de préférence par téléphone après 12h00.

Pour les parents en recherche de mode de garde, il reste actuellement des places chez les assistantes maternelles.

Contact : Céline Chollet

☎ 05.56.82.44.06

ram-mios@wanadoo.fr



Au cœur de la commune de Mios, venez découvrir dans un cadre chaleureux et une ambiance conviviale votre magasin d'optique *Atout point de vue*. Vous y découvrirez un large choix de lunettes optiques et solaires adaptées à votre style et à vos besoins, pour hommes, femmes et enfants.

Miossais, Julien Gassian, fort de 8 ans d'expérience, sera ravi de vous accueillir au sein de son magasin où professionnalisme, conseils personnalisés et convivialité sont les maîtres mots.

Au cours du mois de mars, du mardi au samedi, entre 9h00 et 12h30 et 14h00 - 19h00, Julien Gassian vérifiera vos lunettes et vous remettra un cadeau de bienvenue lors de votre première visite.

Le réglage et le nettoyage de vos verres aux ultra-sons vous seront offerts.



Originaire de la région bordelaise, David Roberty est devenu Miossais en 2008. Adeptes du vélo dans un club depuis plus de dix ans, sa passion a orienté ses choix professionnels. Après avoir travaillé quatre ans dans un magasin de sport comme technicien cycle puis responsable de rayon, il vient de lancer sa propre structure : *Entretien Vélo*.

Son entreprise propose :

- ◆ aux particuliers, un service à domicile pour le diagnostic et la réparation de leurs vélos ainsi que la vente d'accessoires et d'équipements ;

Entretien Vélo à domicile

- ◆ aux clubs cyclistes, un partenariat pour l'organisation et le développement de leurs différentes manifestations (route, piste, cyclo-cross, VTT) ;
- ◆ aux estivants et Miossais, la location de vélos pour la découverte du bassin d'Arcachon sur les nombreuses pistes cyclables. N'hésitez pas à le contacter par téléphone ou par courriel !

Contact : David Roberty
☎ 06.08.68.64.21
entrienvelo@laposte.net
entrienvelo.cfun.fr



Changez d'air ... votre santé en dépend !

Le monde scientifique et politique dénonce les dangers des systèmes d'air conditionné mal entretenus. Face à ce problème de santé publique, *ACcleaner* a mis au point une technicité de nettoyage pour les VMC et tous types d'appareils de système d'air conditionné.

Présente dans 15 départements et disposant de 32 agences, dont celle de Mios depuis le 1^{er} septembre 2010, la société s'est développée en réseau de franchises.

La maintenance microbiologique et mécanisée est une innovation d'*ACcleaner*. L'activité impose un protocole

spécifique et une protection de la zone d'intervention avant de procéder in-situ à un lavage microbiologique complet des appareils, associés à une récupération des déchets traités. Le lieu occupé ne nécessite pas l'évacuation du personnel.

Les produits issus de la chimie végétale sont biodégradables à 100 % et certifiés *ECOCERT*.

Les points forts de ce concept sont multiples :

- * économie d'énergie ;
- * prolongation de la durée de vie des appareils ;
- * confort sanitaire (suppression des moisissures...), auditif (réduction ou suppression de réson-



nance induite par les turbines ou les ventilateurs...);

* coût de la prestation peu élevé correspondant quasiment à l'économie d'énergie annuelle.

Alors, faites vos comptes : les techniques exclusives *ACcleaner* prouvent que l'investissement n'est pas à fonds perdu.

☎ 06.20.70.00.86
e.panchaud@accleaner.eu
www.accleaner.eu



E.N. Vitres

Diplômée de plusieurs formations spécialisées dans l'hygiène et la propreté et Miossaise depuis quatre ans, Cathy Journiac a décidé de relever un nouveau défi. En effet, elle vient de créer une entreprise spécialisée dans le nettoyage des vitres à destination des professionnels et des particuliers. Après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur du commerce, elle souhaite aujourd'hui s'investir au service des personnes

et des sociétés en exerçant ses missions avec professionnalisme et passion.

Son métier concerne tout autant l'entretien quotidien que la remise en état de vitres et vitrines (décapage, dépoussiérage et dégraissage) après des travaux de réfection ou de construction.

Avec l'arrivée des beaux jours, donnez de l'éclat à vos vitres !

Contacts
 ☎ 06.62.09.63.46
entrevitres@hotmail.fr

Taxe de séjour

Par délibération approuvée à l'unanimité le 21 décembre 2010, le conseil municipal a pris la décision d'instituer la taxe de séjour sur le territoire de la commune de Mios.

Ladite taxe - déjà en vigueur dans nombre de communes girondines - est demandée aux personnes non domiciliées à Mios en vue de financer l'entretien et la promotion des équipements touristiques. Elle vise en fait à développer l'offre du secteur touristique sans que cela ne pèse sur les finances de la ville.

Sont concernés par la taxe de séjour : les hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, terrains de camping et hébergement de plein air.

La délibération susvisée fixe à compter du 1er janvier 2011 le régime de perception de la taxe en fonction des natures d'hébergement.

Nature de l'hébergement	Régime de perception	Période de perception	Tarification communale
Hôtels de tourisme 4 étoiles luxe et hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes.	Taxe de séjour au réel	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	0,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes.	Taxe de séjour au réel	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	0,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances de catégorie grand confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes.	Taxe de séjour au réel	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	0,50 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances de catégorie confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes.	Taxe de séjour au réel	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	0,50 €
Hôtels de tourisme classés sans étoile, résidences et meublés non classés et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	Taxe de séjour forfaitaire	Du 1 ^{er} juin au 31 octobre	0,30 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 3 et 4 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	Taxe de séjour forfaitaire	Du 1 ^{er} juin au 31 octobre	0,30 €
Camping, caravanages et hébergements de plein air 1 et 2 étoiles, camping déclarés et autorisés	Taxe de séjour forfaitaire	Du 1 ^{er} juin au 31 octobre	0,20 €

Bien entendu, il appartiendra aux logeurs et intermédiaires de reverser pour l'année en cours et les années suivantes les produits de la taxe de séjour collectée auprès du receveur municipal, Trésorier Principal d'Audenge.

Ceux-ci bénéficieront des abattements obligatoires et exonérations conformément au régime de perception en vigueur.



Michèle Belliard
Conseillère municipale
déléguee au sport
& aux associations

AGENDA DES ASSOCIATIONS

L'Élan Miossais

Concours de belote
Mercredi 6 avril,
mardi 3 mai,
mardi 7 juin.

Sortie à L'Ange Bleu
Samedi 9 avril.

Loto
Mercredi 13 avril.

Repas du club
Vendredi 29 avril.

Goûters anniversaires avec loto
samedi 28 mai.

**Sortie Sainte Foy la Longue
et vignoble Bergey**
Lundi 30 mai.

**Concours de pétanque,
suivi d'un repas**
Jeudi 9 juin.

**Participation à la fête de
l'Amitié des Aînés Ruraux
de la Gironde au Barp**
Jeudi 16 juin.

Country Music & Dance

Prochains bals

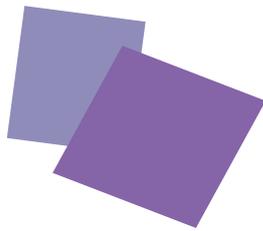
Samedi 7 mai à 20h30
Salle des fêtes de Mios bourg

Samedi 18 juin à 20h30
Bal costumé
Salle des fêtes de Lacanau de Mios

Le Rideau Rouge

**Spectacle des enfants
de Mios et Lacanau de Mios**
Vendredi 3 juin
Salle des fêtes de Mios bourg

Improvisations enfants
Vendredi 24 juin
Salle des fêtes de Mios bourg



Lous Cansouns

encore et toujours !



Comme le dit la chanson :
« Non, non, non, *Lous Cansouns* n'est pas mort car il chante encore ».

Le 11 octobre 2010, les choristes recevaient la lettre de démission de leur chef de chœur : « A compter du 10 octobre au soir, je quitte donc *Lous Cansouns* et n'en assure évidemment plus la direction ».

Situation assez délicate, il faut l'admettre. Le groupe se met alors en quête d'un nouveau chef sans pour autant cesser ses répétitions.

Le 8 novembre, Fatima Lambrecht reprend la direction de la chorale. Ancienne choriste, jeune, pleine d'allant et de dynamisme, elle insuffle une nouvelle énergie et redonne l'envie de chanter.

Le groupe, dont l'effectif avait fondu depuis quelques mois, voit maintenant ses rangs se reconstituer avec l'arrivée de choristes et

le retour d'anciens. Nouveau chef, nouveau groupe et nouveau répertoire.

Les projets pour 2011 sont nombreux et variés.

- Concert début avril à la salle des fêtes de Mios bourg.
- Participation à la fête de la musique.
- Soirée des sponsors en juin.

Malgré les rumeurs, le groupe vocal *Lous Cansouns* n'a jamais cessé son activité et repart de plus belle. Si vous aimez chanter, venez le rejoindre. Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à la salle des fêtes de Mios bourg de 20h30 à 22h30 (hors vacances scolaires). Il n'est nul besoin de connaître la musique pour pratiquer le chant choral.

Renseignements :
Jean-Luc Seutin (Président)
☎ 05.56.03.68.28
ou 05.56.82.61.38

Le Rideau Rouge



Le vendredi 29 avril prochain, la troupe du *Rideau Rouge* présentera son prochain spectacle, "L'Amour Foot", de Robert Lamoureux.

C'est une pièce pleine d'humour, parfois grinçant, qui va emmener le public dans une petite commune de 6000 habitants bouleversés par les graves incidents dont ont été victimes de nombreux commerçants. Le meneur de l'émeute est arrêté. Les commerçants décident d'organiser une manifestation que le Maire interdit... la tension monte...

*Un vrai moment de plaisir autour d'un sujet bien actuel.
A ne pas manquer !*

Un début de saison exemplaire !



Lors du championnat de Gironde vétérans de badminton, le club de Mios avait engagé Frédérique Lirzin et Catherine Amblard.

Leur participation a été couronnée de succès. Les deux Miossaises ont terminé sur la plus haute marche du podium en devenant championnes de Gironde en double dames et Frédérique est devenue vice championne de Gironde en simple dame.

Les 12 et 13 mars, elles ont représenté le club de Mios à l'occasion du championnat d'Aquitaine vétérans.

Ce début de saison très prometteur conforte le club qui ambitionne de faire accéder en divisions supérieures ses deux équipes engagées en compétitions départementales.

Contact : Mios Badminton Club
miosbadmintonclub@gmail.com
www.mios-bc.info

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Brochet Boïen

Samedi 7 et dimanche 8 mai
Pêche à la Truite

à l'étang de la Surgenne.
Engagement : 12 € pour les 2 jours
☎ 05.56.26.64.24

Du 11 au 13 juin

Enduro pêche à la carpe
Renseignements et inscriptions
avant le 15 mai.
☎ 06.26.99.13.63

La Palette Miossaise Exposition



Du 20 au 25 mai 2011, les peintres de *la Palette Miossaise* présenteront leurs travaux à la salle des fêtes du bourg. L'entrée est gratuite.

Le thème, fil-rouge, est le cirque. Ce monde du spectacle, si particulier par son ancienneté et sa diversité, offre aux artistes une grande possibilité d'expression, allant des clowns, musiciens, équilibristes, jongleurs... aux animaux de la ménagerie.

Les ateliers de peinture sont ouverts à tous, les lundi et jeudi, de 13h30 à 16h30.

Contact : Françoise Lafon
☎ 05.56.26.69.76
☎ 06.98.46.64.95



Nouvelle association à Mios *Oenomía*



Une bande de copains, des commerçants, *La Cave de Mios*, un apéro dominical, des connaissances œnologiques et culinaires, une envie de partager, de dynamiser le bourg... Voilà désordonnés et réunis les ingrédients à l'origine d'*Oenomía*, nouvelle association miossaise, créée en octobre 2010.

A ce jour, *Oenomía* compte des boulangers, pâtisseries, traiteurs, un boucher, un cuisinier, un maître d'hôtel, meilleur ouvrier de France et des particuliers, soit une quarantaine de personnes.

A *La Cave de Mios*, lieu de ralliement, Christelle accueille amicalement, le dernier vendredi de chaque mois, entre 19h30 et 21h30, ces amoureux de la bonne chère.

Les membres du bureau choisissent mensuellement le thème de la dégustation des vins et le mets élaboré par Eric Valadié. Les adhérents découvrent ainsi au fil des mois des vins et des plats différents. Ils sont d'ailleurs en attente de cette découverte... Une participation moindre est demandée (entre 3 et 5 euros).

Composition du bureau

Président : Didier Lasserre Vice président : Paul Pascoal ;
Trésorier : Didier Masquelier Secrétaire : Eric Valadié

Adhésions

Couple : 30 € ; homme : 20 € ; femme : 15 €

Inscriptions : Eric Valadié
oenomia33gironde@gmail.com

Nouvelle Chorale Chœur à Cœur



Lauren Joblon, jeune Miossaise âgée de 21 ans, avait le souhait depuis longtemps de créer une chorale sur Mios.

Aujourd'hui, c'est chose faite : la chorale *Chœur à Cœur* a vu le jour en septembre 2010. Elle réunit une vingtaine d'adultes et presque autant d'enfants. La chorale, ouverte dès sa création aux activités ARVEJ, permet aux élèves des écoles primaires de venir essayer le chant pendant un trimestre. Plusieurs enfants ont tellement aimé qu'ils ont signé pour l'année.

Le répertoire contemporain est en langue française ou étrangère. La chorale de Lauren est dynamique et pourrait surprendre par ses effets scéniques. Les enfants chantent avec les adultes. Dans tous les cas, le maître mot de ce chef de chœur est le plaisir partagé avec ses choristes en répétitions comme sur la scène.

Leur premier spectacle aura lieu le 14 mai à la salle des fêtes de Mios bourg. Venez nombreux découvrir cette nouvelle chorale : surprises et spectacle assurés !

Si vous avez envie de rejoindre *Chœur à Cœur*, venez essayer le mardi soir, à 19h45, salle 3, dans l'ancienne école. Lauren se fera une joie de vous accueillir en chanson au sein de son groupe...

Bonne humeur et plaisir garantis !

Contacts

Sabine Joblon ☎ 05.56.26.62.51
Nathalie Villain ☎ 05.56.26.61.53
Catherine Geoffroy ☎ 05.56.26.44.31

Répétitions

Enfants : jeudi 18h15 - 19h30
Adultes : mardi 19h45 - 21h30

Franziska, Akane & Vicente cherchent une famille d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association *CEI - Centre d'Echanges Internationaux*. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le *CEI* cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, ils ont entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et leurs centres d'intérêt sont multiples : musique, photographie, handball ou encore danse.

Le *CEI* aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements

Géraldine Milon-Leroy
25 avenue de la République
33380 Mios
☎ 05.56.26.10.53
☎ 06.60.27.92.92



Portes ouvertes du C.I.F.L.

Pour fêter ses 15 ans d'existence, le *C.I.F.L. (Club Informatique de Formation et de Loisirs)* ouvrira ses portes au public, le samedi 16 avril, dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios entre 10h00 et 18h00. L'entrée sera gratuite. Le *C.I.F.L.* proposera une petite restauration sur place avec sandwiches, crêpes, boissons...

Venez visiter

- ◆ ses divers stands ;
- ◆ l'exposition de son mini-musée composé de matériel et de fiches du début de l'informatique à nos jours...

- ◆ une bourse informatique avec achat et/ou vente d'objets d'occasion. Prenez contact pour vous inscrire avant le 13 avril.

Le *C.I.F.L.* fonctionne en année civile.

Jours et horaires

- Séances club (à thème) :
 - ◆ lundi soir à partir de 20 h30
 - ◆ jeudi de 14h30 à 15h30

Thèmes

- ◆ Semaine 1 : technique (matériel, petits dépannages, petites installations...).

- ◆ Semaine 2 : découverte logiciels free (téléchargement + installation + essai).

- ◆ Semaine 3 : découverte multimédia (musique, photos, vidéos...).

- ◆ Semaine 4 : Internet (site, blogs, achats, forum...).

Lors de ces séances, toutes les questions que vous posez trouvent une réponse.

- Séances initiation (réservée aux adhérents), sur inscription, selon disponibilité, par petit groupe de

- 4 à 6 personnes :
 - ◆ lundi, mardi de 14h30 à 15h45 : traitement de texte, tableur, P.A.O., retouche de photos, petit montage vidéo, diaporama, Internet, courrier électronique... avec cours de soutien pour la plupart des sessions.

Renseignements

☎ 06.14.90.14.13
☎ 05.56.26.43.30

cifl@free.fr ou msd@free.fr



Monique Marenzoni

7^{ème} adjointe au maire

déléguée à la culture
et aux conseils de quartiers



Après la présentation de notre conseil de quartier dans le dernier Mios Infos par Madame Marenzoni, nous prenons le relais de la communication afin de vous faire part de nos différentes actions.

Premier bilan

Nous avons organisé en novembre un atelier cuisine, sushi en l'occurrence chez Madame Shioda, où la création puis la dégustation ont permis de passer un agréable moment. Une commande groupée de fuel a été réalisée début décembre et un « après-midi café » pour les nouveaux habitants a eu lieu début janvier. Une nouvelle commande de fuel devrait être passée courant février.

Compte tenu du succès du premier atelier cuisine, nous souhaitons le poursuivre et le prochain sera consacré à la réalisation de tartes au Maroilles et au sucre. Il se tiendra à Curchade prochainement.



Carnaval du quartier

Le samedi 12 mars, nous avons convié enfants et adultes du quartier pour un défilé déguisé depuis Petit Caudos jusqu'à Curchade. Un goûter a clôturé cet après-midi de fête.

Nettoyage de printemps et troc plantes

Le samedi 2 avril tous les habitants du quartier ont été invités à venir nous aider pour nettoyer nos bords de route.

Bien sûr, après l'effort, nous avons offert un petit réconfort et ceux qui le désiraient ont pu faire des échanges à notre premier « troc plantes ».



Repas de quartiers

Nous souhaitons soutenir les repas de quartier déjà existants ou en relancer certains. Nous pouvons déjà vous donner les dates :

dimanche 22 mai : Gassian
dimanche 26 juin :
Petit Caudos/Moura
et
Curchade/Castandet.

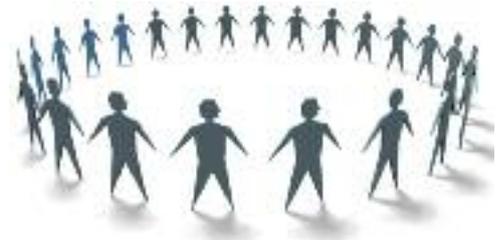


Blog

Comme nous l'avons fait jusqu'à présent et comme nous le ferons encore, vous trouverez régulièrement dans vos boîtes aux lettres en fonction des projets et de l'actualité du quartier des tracts d'information. Pour vous permettre d'avoir les informations en « direct » et surtout pour vous donner un moyen de vous exprimer et de faire part de vos remarques, nous avons créé un blog miosrivegauche.canalblog.com. Vous y trouverez notamment le procès verbal de la réunion publique du 19 octobre 2010.



Alors n'hésitez pas à communiquer !



ERRATUM

Liste des rues des quartiers

Dans le précédent Mios Infos du mois de décembre, nous vous avons donné la liste des rues qui composent les différents Conseils de quartiers. Des erreurs se sont malheureusement glissées ; veuillez trouver ci-dessous le rectificatif.

La rue Francis Bernos, la rue de la Lande de Peillin, la Place du 11 novembre, l'avenue de la République et Les villas Séréna font partie du quartier Mios Ouest.

Concernant le chemin des Gassinières : les habitations du numéro 2 à 34 côté pair et du numéro 1 à 37 côté impair font également partie du quartier Mios Ouest. A partir du 36 et du 39, les habitants font partie de Mios Est.

L'avenue de la Libération fait bien évidemment partie du quartier Mios Est.



Un conseiller municipal de Val de San Vicente en visite à Mios !



Lundi 8 octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir José Antonio Tarno Cuesta et son épouse Nani en vacances dans la région. Accueillis en mairie par le Maire, François Cazis, Magnolia Caballé et Emile Sarrailh, respectivement présidente et secrétaire du comité de jumelage, José et Nani ont profité d'une visite guidée de la commune.

Selon la tradition de nos échanges, nous n'avons pas oublié les étapes gourmandes. Nous espérons que cette première rencontre, des plus chaleureuses, en appellera d'autres. Merci à Janine Sarrailh et Brigitte Vinuesa, membres du conseil d'administration du comité de jumelage, de s'être jointes à nous à cette occasion.

Merci à Tarno et Nani pour leur visite spontanée dans notre région.

Nous l'avons fait

- L'accueil, le 9 octobre, de nos amis de Puente Viesgo en route vers leur ville jumelle, Les Eyzies de Tayac.
- L'aide à l'association *Lous Cansouns* lors de son voyage de découverte et de rencontres à Val de San Vicente du 22 au 24 octobre.
- La réception des décorations de Noël réalisées par les enfants de Val de San Vicente et leur exposition dans les écoles et l'église de Mios.
- L'envoi à Val de San Vicente



Exposition des oeuvres espagnoles à l'école Ramonet

des décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école maternelle, de l'école Ramonet et du centre de loisirs sans hébergement. Toutes ces œuvres ont été exposées à la Maison de la Culture Villa Mercedes de Val de San Vicente.



Atelier créatif à Val de San Vicente



Exposition des créations miossaises à Val de San Vicente

- La tenue de notre assemblée générale ordinaire, le 18 février et le renouvellement du bureau, le 24 février.
- La soirée costumée du 12 mars, dans la salle des fêtes du bourg.

A venir

- Le déjeuner chantant, le 9 avril à 12h00, animé par la Tuna Distrito de Pau dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios (qu'est-



ce qu'une Tuna ? www.distributuna.net)

● La participation avec les écoles volontaires à une rencontre-débat sur l'Europe et les jumelages.

● Une réunion d'information destinée aux associations dont les thèmes porteront sur le jumelage Mios-Val de San Vicente et l'intérêt des échanges entre membres pratiquant des activités semblables. Parmi les 90 associations miossaises, nous trouverons bien des jumeaux potentiels.

● L'exposition ouverte au public, dans la salle du conseil municipal, des photos sur le jumelage depuis sa création jusqu'à la commémoration du X^{ème} anniversaire. Cette présentation est actuellement dans la Maison de la Culture de Val de San Vicente.

Pour mieux connaître Val de San Vicente

Pour mémoire, VDSV compte 14 villages : Abanillas, Estrada, Helgueras, Luey, Molleda, Muñorodero, Pechón, Pesués, Portillo, Prellezo, Prio, San Pedro de las Baheras, Serdio et Unquera.

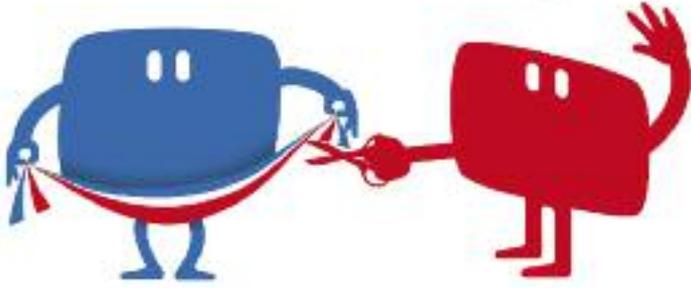
La liste actualisée des hébergements et restaurants est disponible à l'office du tourisme. VDSV dispose de plus de 350 chambres doubles réparties dans des hôtels, des maisons d'hôtes (posadas) et plusieurs campings.

Page Internet de la mairie de Val de San Vicente : www.aytovaldesanvicente.com
Page Internet de la communauté de communes VDSV/Ribadedeval www.bajodeval.org

Contact
Magnolia Caballé, présidente
☎ 05.56.26.68.63

Votre ville passe à la télé tout numérique !

Passez de 6 jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites !



Pour tout savoir :
0970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

ou :

www.tousaunumerique.fr

En route pour la télé tout numérique !!!

L'Aquitaine est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé, bleue et rouge, de la campagne « Tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 29 mars 2011, en Aquitaine, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. Ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 29 mars 2011 !

Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 29 mars 2011, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur TNT intégrée, ADSL, satellite, câble ou encore fibre optique).

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information défiler sur votre télé depuis la fin novembre, c'est que vous recevez encore le signal analogique : il est temps de vous équiper impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 29 mars 2011.

Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr

Si c'est le cas, entre la TNT, le satellite, l'ADSL, le câble et la fibre optique, le choix ne manque pas ! Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider,

de nombreux professionnels (magasins et antenistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels agréés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel*

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Et ne tardez pas trop : les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 3 mois après le passage.

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. Les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site Internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 21h00 complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

Le saviez-vous ?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00 *

Une fleur pour Mios

C'est au Pôle International de la Préhistoire aux Eyzies (Dordogne), le vendredi 11 février 2011, que s'est déroulée la remise des prix du "Concours National des Villes et Villages Fleuris".

La ville de Mios, représentée par Jean-Pierre Mitaut, Conseiller municipal délégué et Dominique Sanchez, responsable du service des espaces verts, a reçu l'attribution du "Label une fleur".

Une récompense globale

Un panneau à poser à l'une des entrées de la ville et un diplôme. Voilà les cadeaux symboliques de cette toute première distinction nationale. Pour concourir à ce niveau, il faut avoir obtenu, pendant quatre années consécutives, un premier prix départemental dans sa catégorie (déterminée en fonction du nombre d'habitants). C'est ainsi, que Mios a été proposé au Comité du Conseil



National des Villes et Villages fleuris. En juillet dernier, un jury composé de techniciens en horticulture, environnement et tourisme sont venus évaluer et reconnaître les qualités environnementales de notre ville qui lui valent aujourd'hui le « Label une fleur ».

Hormis le fleurissement, qui est pris en première considération, c'est d'une manière générale l'ensemble des actions mises en œuvre par la municipalité en matière d'environnement, de voirie, d'urbanisme, de propreté, d'économies d'énergies et de valorisation touristique qui sont également retenues.

Jean-Pierre Mitaut a remercié Monsieur le Maire pour sa confiance, Christophe Privat, adjoint à la voirie, l'équipe des espaces verts, Dominique, Yannick, Jean-Yves et les employés municipaux du service technique.

Un challenge nous attend encore : maintenir ce niveau et même le dépasser dans l'objectif d'une 2^{ème} fleur.

Vous aussi, Miossaises et Miossais, vous pouvez nous aider, en fleurissant vos maisons, balcons, commerces et en maintenant un environnement propre.

Rappel

2^{ème} concours des maisons fleuries de la ville de Mios

A compter du 4 avril 2011, vous pourrez vous inscrire auprès du secrétariat de l'office de tourisme ou bien envoyer votre candidature par mail à l'adresse office-tourisme.mios@wanadoo.fr
Date limite d'inscription 06 juin 2011.



INFOS UTILES

Mairie

Accueil :☎ 05.56.26.66.21
CCAS :☎ 05.57.17.10.47
Urbanisme-voirie :☎ 05.57.17.10.52
État civil :☎ 05.57.17.19.91
Comptabilité :☎ 05.57.17.10.48
Police municipale :☎ 05.57.17.10.50
PIJ - Espace Emploi :☎ 05.56.26.63.30
Service Jeunesse :☎ 05.57.17.07.92
Communication :☎ 05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81
Email : mairie@villemios.fr
Site Internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi matin : 9h00-12h00
(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-16h00
Samedi matin : 9h00-11h20

Multiaccueil L'Île aux Enfants

☎ 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ 05.56.82.44.06

Horaires d'ouverture :
mardi de 9h00 à 13h00
jeudi de 9h00 à 18h00

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎/fax 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Située au lieu-dit Hourquet

Horaires d'ouverture d'été

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h30

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Billet d'humeur

Le centre Leclerc, où en est-on ?

Miossaises, Miossais, vous êtes de plus en plus nombreux à me poser la question.

Vous avez en effet été informés qu'après avoir présenté et retiré un premier dossier qui devait être examiné par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial en date du 3 mars 2010, un deuxième dossier a été présenté cette fois devant la commission le 26 août 2010. Cette commission a autorisé la création d'un ensemble commercial à enseigne Leclerc, le vote ayant été acquis par 6 voix pour et 3 abstentions.

Cela fait donc 7 mois.

Il faut savoir que le groupe Auchan a déposé un recours qui devait être examiné par la commission nationale le 9 février 2011. Ce recours, bonne nouvelle, a été retiré.

Aujourd'hui, un papillon, le « Fadet des Laïches » retarde le dossier. Pourquoi ?

Ce papillon est une espèce en voie d'extinction qui ne



Tous pour Mios

La sécurité routière... une nécessité urgente !

Si l'urbanisation est un signe de bonne santé pour une cité, elle a des répercussions sur nos déplacements. En trois ans, notre commune a enregistré 530 permis de construire, et l'évolution démographique depuis 2000, a fait naturellement augmenter le nombre de déplacements motorisés. Le trafic routier croissant provoque des nuisances et des risques qu'il faut maîtriser. Si les voies, dans les lotissements sont bien adaptées, il n'en est pas de même pour le réseau ancien où le simple croisement de deux véhicules oblige à emprunter les bas côtés de la chaussée, entraînant la dégradation des accotements. Les carrefours sont devenus dangereux, et n'ont pas, pour autant, été réaménagés. Les routes communales jusqu'alors paisibles, sont maintenant des axes encombrés pour relier les quartiers au centre bourg, ou pour éviter les carrefours surchargés.

La sécurité routière étant un sujet important, nous souhaitons la création d'une commission permanente, en charge d'analyser les points noirs sur notre commune et d'émettre des propositions. Nul besoin de faire appel à un cabinet d'étude : le bon sens, le vécu des citoyens et des automobilistes sont largement suffisants pour trouver des solutions parfois simples. Nous avons eu l'occasion de le constater lors des réunions avec les Comités de Quartiers.

Pour argumenter nos propos, citons quelques exemples :

- Centre de LACANAU DE MIOS : poids lourds trop nombreux, vitesse trop élevée, trottoirs non sécurisés. Nous proposons la mise en place d'une zone à 30Km/h.

- Traversée de LILLET : limitation à 50Km/h non respectée. Installation d'un feu tricolore déclenchable par les piétons, mais aussi un feu qui passe au rouge à l'arrivée d'une voiture ne respectant pas la vitesse.

- Carrefour de CAUDOS GARE : mise en place d'un indicateur de vitesse, pour une prise de conscience de la dangerosité du lieu.

- Quartier de CASTANDET : réaménagement de sa traversée. - Centre-bourg de MIOS : aménagement de trottoirs avec pistes cyclables sur les axes principaux .

Nous avons conscience que ces mesures urgentes, demanderont un investissement financier.

Nous estimons, cependant, que ces travaux sont prioritaires pour l'amélioration de notre cadre de vie, mais aussi et surtout pour préserver la sécurité de tous nos concitoyens.

subsiste, paraît-il, qu'en Aquitaine.

Comme par hasard, 3 ou 4 papillons de cette espèce ont été observés sur le site où devait s'implanter le centre Leclerc.

C'est d'autant plus curieux qu'il y a 5 ans un dossier d'enquête préalable à une déclaration d'utilité publique réalisée par le Conseil Général dans le cadre d'un projet de travaux de recalibrage de la RD 216 ne faisait pas mention à cet endroit de l'existence de ce « Fadet des Laïches ».

L'habitat de ce dernier avait été repéré plus au nord.

Protection oblige, afin de ne pas retarder nos projets, nous sommes dans l'obligation de déplacer légèrement notre future zone commerciale.

Que les écologistes de Mios 3 D qui s'inquiètent, soient rassurés : l'habitat du « Fadet des Laïches » et de la droséra (plante également à protéger) sera préservé.

Un retard de plus. Pendant ce temps, des entreprises attendent des chantiers, des chômeurs attendent du travail. Quand s'occuperons-nous de la protection de la race humaine ?

« À l'avenir, il faudra veiller également à ce que les enfants du quartier n'aillent pas à la chasse aux papillons ».

François CAZIS, Maire de Mios

Agir Ensemble Pour Mios

En réponse à l'Edito de M. le Maire dans le Mios Infos Hiver 2010, concernant le dossier de réalisation de la ZAC baptisée « Parc du Val de l'Eyre » nous voulons informer les Miossais de notre vote contre cette délibération.

Après délibération :

A la majorité par 27 voix pour et de 2 voix contre (M. Jésus Jimenez et M. Michel Gonin ayant donné pouvoir à M. Jésus Jimenez),

Adopte le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté du « Parc du Val de l'Eyre » tel qu'annexé.

Ce dossier comporte :

- le programme des équipements publics à réaliser,
- le programme global des constructions,
- les modalités prévisionnelles de financement de l'opération,
- le plan de composition de la ZAC.

Monsieur Jésus Jimenez, conseiller municipal, intervient : « le dossier ne comporte ni l'engagement de l'aménageur, ni la garantie financière de la banque, ni le règlement, ni l'assurance de la construction des logements sociaux au même rythme que la construction des autres logements. 20% mini. Nous souhaitons avoir le contrat liant la commune et l'aménageur et le règlement portant sur les dispositions routières ».

« Actuellement, les crèches et halte-garderies ne suffisent pas à la demande. Il y a actuellement environ 100 logements (3 lotissements) sur le point de voir le jour (sans compter la ZAC et les constructions individuelles des particuliers).

Lorsque les lots vont être vendus dans la ZAC, le lotisseur dans son engagement est-il prêt à réaliser crèches / garderies et école en même temps ?

Pour pallier le manque d'infrastructures.

Actuellement les enfants sont dans des classes préfabriquées (provisoire mais qui dure et pour combien de temps).

Ensuite, à Lacanau de Mios, nous sommes rattachés à la garderie de Marcheprime. Devrons-nous continuer vers cette convention liée avec eux ou pourrons nous nous auto-suffire à Mios ?

Nous votons contre l'adoption du dossier».

« Lors de la séance privée, je n'ai point vu Monsieur Baure (Géomètre). Avez-vous changé de géomètre ou Monsieur Darriet vous en a-t-il proposé un autre ? Lequel ?

“Agir Ensemble Pour Mios”

E-Mail : jesus.jimenez@free.fr - Tél : 05.56.82.68.56

CASA FLORA



PHILIPPE LOUBERE
FLEURISTE DECORATEUR

39, rue de la Croix-Blanche
33770 SALLES
www.casaflora.fr

05 56 88 41 43

POMPES FUNÉBRES



PHILIPPE LOUBERE

Organisation complète des obsèques
Chambre funéraire 24h/24
Marbrerie funéraire
Fleurs et Plantes naturelles
Articles funéraires - fleurs tergal

39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES

05 56 88 41 43

www.casaflora.fr



Illustration Fleurs et Plantes © 2012/13

 **Atout
Point
de Vue**

Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrangé
33380 Mios

Tél. 06 82 34 52 81

email. atoutpointdevue.opticien@gmail.com

Opticien

 *Adela*
Institut de Beauté

Épilation
Soins du Visage
Soins du Corps
Beauté des Mains / Pieds
Maquillage

Horaires d'Ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 18h30
samedi de 9h30 à 16h00

17 avenue Léon Delagrangé, Résidence Résinéa, 33380 MIOS

05 56 60 04 67



SOLANGE

GUERISSEUR

MAGNETISEUR

TEL : 06 11 58 10 69

05 47 33 48 45

78 avenue de la Libération 33380 MIOS